

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

AVANT : • Utiliser les biocides avec précaution. • Lire et respecter les informations sur le produit ainsi que toutes les informations qui accompagnent le produit ou celles fournies sur le point de vente avant de l'utiliser. • Retirer toute nourriture facilement accessible pour les rongeurs (par exemple, des céréales éparpillées ou des déchets alimentaires). Par ailleurs, ne pas nettoyer la zone infestée juste avant le traitement car cela ne fait que perturber la population des rongeurs et rend l'acceptation de l'appât plus difficile. **PENDANT :** • Placer les postes d'appâtage hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques, animaux d'élevage et autres animaux non-cibles. • Placer les postes d'appâtage à l'écart des aliments et boissons. • Ne pas placer les animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces qui entrent en contact avec ces derniers. • Rechercher et éliminer les cadavres de postes d'appâtage à proximité de systèmes d'évacuation du produit. • Rechercher et éliminer les cadavres de rongeurs pendant le traitement, au minimum chaque fois que les postes d'appâtage sont inspectés. • Retirer tout appât restant ou les postes d'appâtage après avoir utilisé le produit. • Éliminer les cadavres de rongeurs et toute zone de la peau directement exposée après avoir utilisé le produit. • Une fois le traitement terminé, dans un circuit de collecte approprié. • En cas de soupçon d'inefficacité à la fin du traitement (en d'autres termes, si l'activité des rongeurs continue d'être observée), l'utilisateur doit demander conseil au fournisseur du produit ou contacter un service de contrôle des organismes nuisibles. • L'utilisation de ce produit devrait mettre au rebut l'appât qui n'a pas été mangé ainsi que l'emballage, dans un circuit de collecte approprié. • Les rongeurs peuvent être porteurs de maladies. Ne pas toucher les cadavres de rongeurs à mains nues ; porter des gants ou utiliser des instruments tels que des pinces pour les éliminer. • L'utilisation de ce produit devrait permettre d'éliminer les rongeurs sous 35 jours. • En raison de leur mode d'action retardé, les rodenticides anticoagulants agissent entre 4 et 10 jours après consommation de l'appât. • Ce produit contient un agent amérissant et un colorant. **STOCKAGE :** • Conserver le produit dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé et à l'abri de toute exposition directe au soleil. • Entreposer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques et animaux d'élevage. • Conserver à moins de 40°C.

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

• **Nom homologué :** FANGA B+ BLOC P. • **Détenteur de l'AMM :** TRIPLAN SA - BP 258, La Poste Française - AD500 Andorra la Vella, ANDORRE - Tél. : +376 741 454 - Fax : +376 741 450 - E-mail : triplan@andorra.ad • **N° AMM :** FR-2017-0038. • **Composition :** 0,0012 % m/m Brodifacoum (12 mg/kg) (CAS N° 56073-10-0). • **Formulation :** RB Appât prêt à l'emploi bloc. • **Type de produit :** TP14. • **Catégorie d'utilisateurs :** Non professionnels. • **Organismes cibles :** Rat brun (*Rattus norvegicus*) ; Rat noir (*Rattus rattus*) (Intérieur et Extérieur/Autour des bâtiments) ; Souris domestique (*Mus musculus*) (Intérieur des bâtiments) ; Stade juvénile au stade adulte. • **Date de péremption :** 2 ans à compter de la date de fabrication du produit indiquée sur l'emballage. • **N° de lot :** Voir sur emballage.

81.8 8

89. 5

233.3 3

R151.4 5